

CARTE DE LA SOLIDARITÉ, ASSOCIATION FRATERNELLE ET ÉGALITAIRE AVEC LES CONSOMMATEURS DE VINS À PARIS

Carte de l'Association fraternelle et égalitaire La Solidarité. Imprimé, vers 1848. Collection Familistère de Guise (inv. n° D-2002-1-38). Crédit photographique : Familistère de Guise, 2001.

Éditeur : Association fraternelle et égalitaire avec les consommateurs de vins à Paris « La Solidarité »

Association ouvrière fondée à Paris après la révolution de février 1848.

Lieu : Paris

Date : vers 1848

Imprimeur : Lithographie Domnec

Imprimeur actif au milieu du XIX^{e} siècle à Paris (103, rue du Faubourg-Saint-Martin).

Lieu : Paris

Date : vers 1848

Technique : imprimé ; carton

Mesures : H. 6 ; L. 9,5 cm

Inscriptions : imprimé en bas à droite : « Lith. Domnec. F. S^{t} Martin. 103. Paris. ».

Domaine : imprimé

Acquisition : dépôt du conseil départemental de l'Aisne en 2002.

Inventaire n° : D-2005-1-38

Notice : Après la révolution de février 1848, encouragés par le gouvernement, les ouvriers parisiens créent, parfois avec leurs patrons, 300 à 400 associations de production ou de consommation, presque toutes éphémères. Une partie des associations entre ouvriers sont des sociétés coopératives

d'inspiration socialiste. Elles se disent très souvent « fraternelles » et, plus rarement, « égalitaires », « démocratiques » ou « solidaires ».

Dans son enquête de 1849 sur les associations ouvrières, le docteur Louis-René Villermé livre le commentaire suivant sur les associations dites fraternelles : « Enfin, ces sociétés, dans lesquelles on ne s'adresse la parole qu'en s'appelant citoyen, semblent organisées, pour la plupart, autant en armée politique qu'en armée industrielle de véritables et bons travailleurs. Elles s'intitulent Associations fraternelles, dénomination qu'elles écrivent ordinairement, et en grosses lettres, à la porte des maisons qu'elles occupent, en y ajoutant le nom de la profession qu'elles exploitent. C'est à la fois un drapeau indiquant le parti auquel appartiennent un grand nombre de leurs membres, et une enseigne qui leur procure immédiatement, comme je viens de le dire, la pratique des autres associations ouvrières. » (Villermé, 1849, p. 79) Selon Villermé, une quarantaine d'associations se disent « fraternelles » au début de 1849 (p. 81). L'*Almanach des associations ouvrières pour 1850* en recense plus d'une centaine à Paris (*Almanach…*, [1849], p. 115-157).

Bon nombre d'associations utilisent pour emblème un niveau, symbole révolutionnaire et maçonnique signifiant l'égalité (voir *Almanach…*, [1849], p. 115-157. On trouve ainsi sur la carte de l'association de consommateurs de vins La Solidarité deux niveaux, dits « à perpendicule » (composés d'une équerre en triangle isocèle et d'un fil à plomb). L'association fraternelle, dont le siège social se trouve au 84 de la rue de l'Hôtel-de-ville à Paris, est à ses débuts lorsque la carte est imprimée. Elle présente les éléments d'un programme qui reste mettre en œuvre : « L'excédent des recettes sur les dépenses appartiendra aux associés, « Les actionnaires nommeront un conseil d'administration » et « L'Association a des emplois à donner aux Démocrates sans ouvrage ».

Bibliographie :
Villermé (Louis-René), *Des associations ouvrières*, Paris, Pagnerre, Paulin et C^{ie}, Firmin Didot Frères, 1849.
Almanach des associations ouvrières pour 1850, publié sous les auspices de l'union essénienne, Paris, Au bureau de l'Almanach des associations, [1849], p. 138 (réimpression dans *Les Révolutions*

du XIX[e] *siècle*, t. IV, *1848, la révolution démocratique et sociale*, Paris, EDHIS, [1984]).

Mots-clés : niveau

Œuvres en rapport :



Carte de l'Association fraternelle et égalitaire des ouvriers cordonniers « À la ruche démocratique »



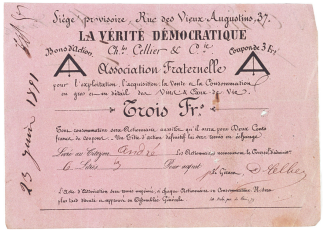
Carte de l’Association des ouvriers peintres en bâtiments Roussel & Cie



Carte de membre fondateur de la Société régénératrice et mutuelle de l’horlogerie de Paris



Carte de l'Association fraternelle, égalitaire et solidaire des charbonniers réunis



Bon de livraison de la Vérité démocratique,

association fraternelle pour l’exploitation, l’acquisition, la vente et la consommation en gros et en détail des vins et eaux de vie Charles Cellier & Cie.

Notice créée le 15/05/2018. Dernière modification le 11/06/2018.